

Grain de job

Herbe à chapelets, larme de job

Nom scientifique	Coix lacryma-jobi
Synonymes	Coix lacryma, Coix lacryma-jobi var. major
Famille	Poaceae



Photos : CBN-CPIE Mascarin (© Marie Lacoste & Arnaud Rhumeur)

DESCRIPTION

Allure générale	Graminée érigée, vivace, pouvant atteindre 3 m de hauteur.
Feuilles	Feuilles alternes, simples et entières. Gaine courte, glabre ou avec de longs poils à l'apex. Ligule courte, limbe linéaire à ovale-lancéolé, apex aigu et nervure médiane proéminente.
Fleurs	Inflorescences à l'aisselle des feuilles supérieures, disposées en panicule, sur un pédoncule de 3 à 6 cm de long, composées de 2 grappes unisexuées.
Fruits	Caryopse globuleux de petite taille.
Graines	Graine intimement soudée au péricarpe, de couleur gris clair, gris foncé ou blanchâtre.
Caractéristiques	Grande herbe dressée, ramifiée dans sa partie supérieure. Les graines ont une forme typique en forme de larme lui donnant son nom.



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction

Sexué.

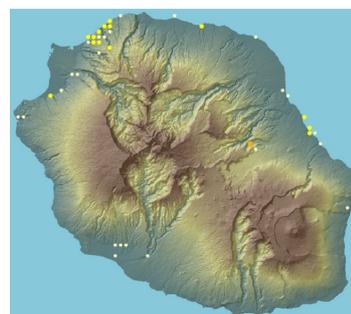
Mode de dissémination

Certains oiseaux dispersent cette plante en consommant les graines à maturité.

Conditions de développement

L'espèce se développe dans les zones humides : le long des ravines, dans les fossés, sur le bord des routes et sur des friches.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source : Mascarine Catediana

Aire d'origine Asie du Sud-Est

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

Réunion Espèce largement naturalisée à La Réunion dans les zones humides près des cours d'eau.

Monde D'introduction parfois très ancienne, elle est devenue adventice aux Galápagos, dans les îles Fidji, Pitcairn, Salomon, Niue, en Polynésie française, à Hawai'i, en Nouvelle-Calédonie, en Australie et à Mayotte.

IMPACTS

Aucun impact sur la biodiversité et les écosystèmes indigènes n'est mentionné dans la littérature consultée.

USAGES



Cultivée comme plante alimentaire et utilisée en médecine traditionnelle (fruits astringents). Les graines sont utilisées pour faire des colliers (chapelet).

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette espèce est classée dans la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion définie par le CBN-CPIE Mascarin. Elle ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier sur le département.